

Zeitschrift: Générations plus : bien vivre son âge
Herausgeber: Générations
Band: - (2014)
Heft: 62

Rubrik: Vétérinaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Anne-Marie Villars,
médecin-vétérinaire,
comportementaliste
diplômée,
Lausanne.

Un chat s'est installé chez moi

«Un matou, qui me semble errant, vient très souvent me rendre visite. Que dois-je faire pour bien faire?»

Sylvie, Le Locle (NE)

La première question à se poser est de savoir si ce chat est perdu – ce qui est rare – ou s'il est simplement en vadrouille. Voici quelques moyens simples de vérification: le voyez-vous régulièrement dans les environs, est-il en bonne santé et vous semble-t-il suffisamment nourri? Si la réponse à ces questions est oui, c'est que votre visiteur a un propriétaire.

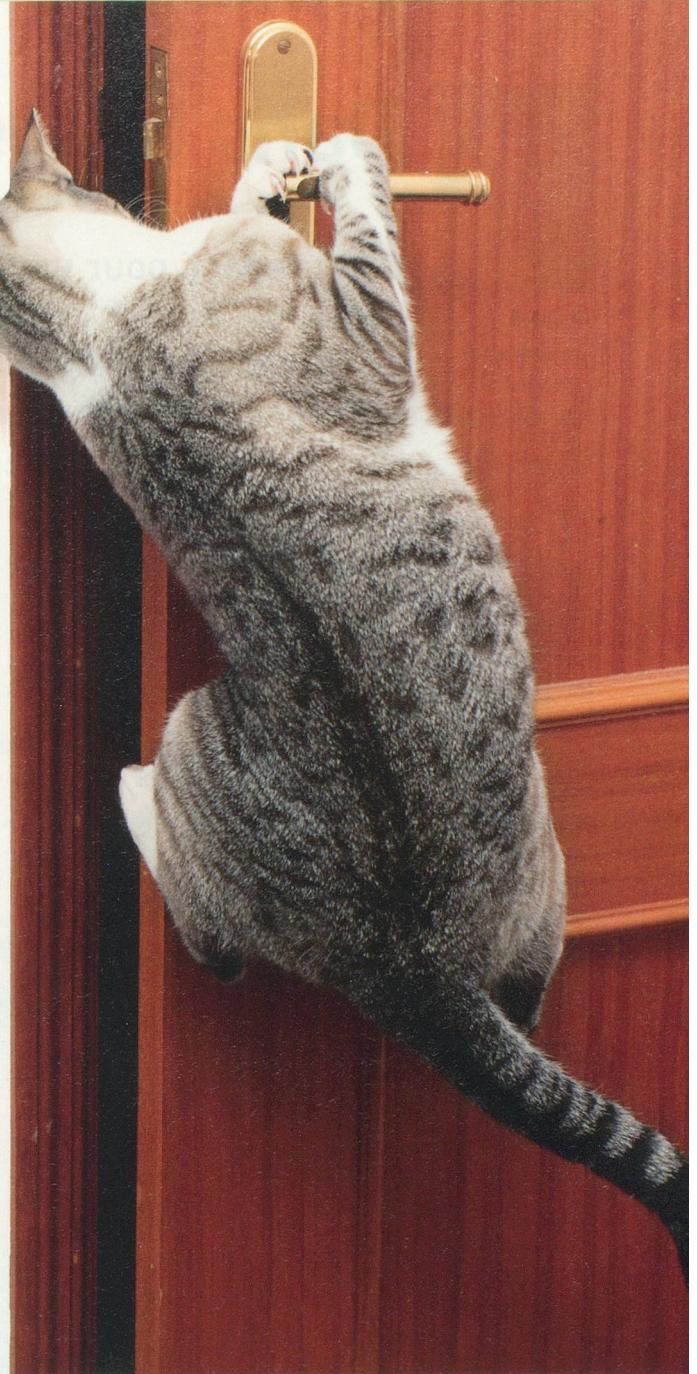
En cas de doute, par exemple parce qu'il réclame à manger, vous pouvez vérifier s'il possède une puce électronique, en l'amenant chez un vétérinaire qui identifiera alors son propriétaire. Si ce chat est malade ou accidenté, il est peut-être utile de préciser que les vétérinaires sont tenus de traiter les cas de première urgence. A charge ensuite pour eux, et la personne qui a amené le chat à la consultation, de retrouver le propriétaire pour le paiement des soins effectués.

Cet animal possède-t-il un collier avec une minicapsule avec un bouchon, dans laquelle figurent les coordonnées de son maître ou de sa maîtresse? Dans ce cas, vous pouvez le ou la contacter directement. Les chats étant d'excellents facteurs, une autre solution élégante consiste à utiliser cette minicapsule pour y glisser un message demandant si ce chat est perdu, avec votre numéro de téléphone. S'il retourne chez lui, c'est donc le propriétaire qui vous appellera.

Mais que faire si votre invité-surprise n'a ni puce électronique, ni collier? Poser des affichettes dans votre quartier, avec description du chat et vos coordonnées, peut aussi porter ses fruits.

Nourrir un chat inconnu: jamais

Avec toutes ces démarches, vous avez entre 80 et 90% de chance de retrouver son propriétaire. Si, malgré tout, vos recherches restent infructueuses, le mieux est de confier l'animal à la fourrière officielle, qui est souvent le refuge le plus proche de la SPA. Passé le délai légal de 60 jours et si son propriétaire ne l'a pas réclamé, vous aurez alors la possibilité d'adopter ce chat sous certaines conditions et moyennant une contrepartie financière. Sans cette démarche, vous ne pourrez jamais prétendre être son



Jorge Pereira

propriétaire, quelle que soit la durée de l'hébergement de l'animal.

De plus, nourrir un chat qui ne vous appartient pas peut être considéré comme un moyen déloyal de s'approprier un animal, et donc comme un vol pur et simple! Un cas a d'ailleurs été récemment jugé en Suisse et s'est soldé par une condamnation.

Faites «pucer» votre félin!

Pour éviter des soucis en cas de disparition, le mieux est de faire poser une puce électronique à votre chat. Les tarifs diffèrent d'un cabinet à l'autre, mais il faut compter en moyenne quelque 100 francs pour cette intervention. A ce propos, la Société des vétérinaires suisses (www.gstsvs.ch/fr) et le service d'identité animale ANIS organisent une nouvelle campagne de puçage de chats, du 1^{er} au 30 novembre, avec un rabais à la clé. Pourquoi, dès lors, ne pas en profiter?